



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TELETRANSMISSION OBLIGATOIRE  
DE LA DECLARATION DE RESULTATS :  
**DECLARATION DE TRANSMISSION  
PAR L'INTERMEDIAIRE  
D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES**

*Je soussigné, Madame, Monsieur:* .....

*Agissant, pour le compte de l'entreprise  
identifiée ci-dessous en qualité de :* .....

*Dénomination de l'entreprise :* .....

*Adresse de l'entreprise :* .....

.....

*N° SIRET :* .....

Déclare que, dans le cadre de l'obligation de télétransmettre les déclarations de résultats prévue par l'article 1649 quater B quater du code général des impôts<sup>1</sup>, l'entreprise susvisée aura recours aux services du partenaire EDI mandaté par elle et identifié ci-dessous :

*Dénomination du partenaire EDI :* .....

*Adresse :* .....

.....

.....

Fait à....., le.....

Signature et cachet de l'entreprise :



*Ce courrier est à retourner au centre des impôts en charge du dossier de l'entreprise,  
à l'attention de l'inspection de fiscalité gestionnaire de son dossier professionnel.*

<sup>1</sup> Article 1649 quater B quater du CGI, I, premier alinéa : « Les déclarations d'impôt sur les sociétés et leurs annexes relatives à des exercices clos à compter du 31 décembre 2000 sont souscrites par voie électronique lorsque le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise au titre de l'exercice précédent est supérieur à 100 millions de francs hors taxes. »



MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE